



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/808

Parc de la Tête d'Or - Rénovation des façades de la Ferme Lambert - place Général Leclerc
69006 LYON - opération n° 06016016 – Adaptation du montant de l'opération et
affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1,
programme n° 20012

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/808 - PARC DE LA TÊTE D'OR - RENOVATION DES FAÇADES DE LA FERME LAMBERT - PLACE GENERAL LECLERC 69006 LYON - OPERATION N° 06016016 – ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME N° 20012 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2018/4107 du 24 septembre 2018, le Conseil municipal a approuvé l'aménagement de deux salles pédagogiques et d'un sanitaire public au rez-de-chaussée de la ferme Lambert du Parc de la Tête d'Or.

Par délibération n° 2020/333 du 19 novembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération de « Ferme Lambert - Rénovation façades et fondations » dont l'estimation s'élevait au stade avant-projet définitif à 1 070 000 euros TTC (valeur mai 2020), ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20012.

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Ferme Lambert - Rénovation façades et fondations » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Conservation espaces publics/verts 2015-2020 », programme n° 20012.

Durant le déroulement des travaux d'aménagement des salles pédagogiques, des études relatives au renforcement des fondations, à la rénovation des façades et à l'isolation des combles ont mis en évidence la présence de plomb dans les enduits de façades, ainsi que des insuffisances structurelles de la charpente qui nécessitent des travaux supplémentaires. Par ailleurs, le recours à des matériaux bio-sourcés, non prévu initialement, constitue également une dépense supplémentaire.

Pour financer ces trois postes non prévus au programme, il convient donc d'augmenter le montant de l'opération à 1 250 000 €TTC (valeur mai 2020).

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation espaces publics / verts 2015 – 2020 », programme n° 20012.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2018/4107 du 24 septembre 2018, n° 2020/5394 du 27 janvier 2020 et n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- L'adaptation du montant de l'opération n° 06016016 « Ferme Lambert - Rénovation façades et fondations » est approuvée. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20012, AP n° 2015-1, opération n° 06016016, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 511, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

| | |
|----------------|---------------|
| Déjà réalisé : | 17 228,00 €; |
| 2021 : | 300 000,00 €; |
| 2022 : | 800 000,00 €; |
| 2023 : | 132 772,00 € |
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET